



Date de création : 04/12/2025	Auteur : MD	Documents associés :
Participants : -E. Baranes -B. Magdalou -P. Mahenc -S. Michel -F. Mirabel -B. Mulkay -J. Sadefo -M. Awada -T. Cortade -E. Lavaine -A. Nguyen -M. Reymond -F. Seyte -A. Deau -F. Huschelrath -N. Lopez -L. Calatayud -C. André -M. Francalanci	Représentés : -J-C. Poudou -F. Prieur -F. Ricci -C. Bonnet -D. Dubois -M. Guillon -Y. Iglésias -K. Goatache -F. Cabarrou -A. Robin -C. Assaf -M. Arnal	Membres de droit et invités : M. Dutilh (assistante de Direction) E. Monséгур (Directrice Administrative)

31 membres présents ou représentés sur 34 membres en exercice.

La séance du conseil en formation plénière est ouverte à 9h35.

Ordre du Jour

FORMATION PLENIÈRE

- I. Désignation d'un.e secrétaire de séance
- II. Informations générales
- III. Appel à questions diverses
- IV. Approbation du PV du 08 juillet 2025
- V. Demande de domiciliation de l'association des étudiants du master GSTT
- VI. Approbation des subventions aux associations étudiantes 2026 et conférences
- VII. Approbation du projet de Budget 2026
- VIII. Approbation de la Tarification TOEIC (sessions publiques et sessions privées)
- IX. Approbation de la Tarification VOLTAIRE
- X. Approbation de la modification du REH I39

XI. Approbation de la structuration en parcours de l'Offre de formation 2027-2031

XII. Approbation du DU « Summer School »

En introduction du conseil, E. Baranes présente les nouveaux membres du Conseil UFR : Mohamed Awada (suite du départ de Michel Sala), Dimitri Dubois (suite mutation de Marion Davin) et Frédéric Cabarrou (suite au départ de Pascal Tachon).

I. Désignation d'un.e secrétaire de séance

Alexandra Deau et Thomas Cortade.

II. Informations générales

■ Salon ESR : du jeudi 15 janvier au samedi 17 janvier inclus (Pensez à vous inscrire !)

■ JPO : le samedi 14 Février 2026

■ JobDating Apprentissage : première quinzaine de Mars (en partenariat avec CFA EnSupLR)

■ Conférence : le 05 février 2026

Matthieu Auzanneau (Shift Project) : Reconquérir notre souveraineté grâce à une stratégie de décarbonisation robuste

III. Appel à questions diverses

F. Seyte relaie la demande des étudiants de M2 concernant la date de la cérémonie de remise des diplômes. E. Monségur précise que celle-ci aura lieu courant février, la date exacte restant à définir.

P. Mahenc s'interroge sur l'occupation de l'amphi C001 et sur une éventuelle rémunération de l'UFR par les personnes qui l'utilisent. E. Baranes explique qu'il s'agit des SIM'UN. T. Cortade ajoute qu'il s'agit d'une simulation du Parlement européen organisée en partenariat avec les Ateliers Ludosophiques. L'événement est gratuit pour nos étudiants. E. Baranes souligne que de nombreux étudiants y participent. Ce jeu de simulation permet de développer les qualités oratoires et la capacité d'argumentation des étudiants. T. Cortade mentionne qu'une partie se déroule en anglais. S. Michel indique qu'elle y a participé à deux reprises et qu'elle trouve que ces journées sont très bien pour les étudiants.

F. Seyte suggère d'avancer l'événement d'une semaine, car il mobilise les amphis pendant la période des partiels de TD. E. Monségur précise que la semaine précédente est encore consacrée aux cours magistraux. F. Seyte propose de bloquer la journée du lundi de la semaine de révision pour organiser les partiels de TD.

IV. Approbation du PV du 08 juillet 2025

Avis favorable : 2 abstentions, 29 pour.

V. Demande de domiciliation de l'association des étudiants du master GSTT

Les étudiants J. Jacob, N. Valrange et E. Virlouvét présentent l'association du Master GSTT (master Économie et science politique). Plusieurs pôles sont organisés autour des alumni du master et du lien avec la bi-licence. A. Nguyen demande combien d'étudiants sont inscrits au master. J. Jacob répond qu'ils sont quarante, dont seize déjà adhérents à l'association.

S. Michel souligne que les propositions de l'association semblent proches de celles des autres associations de l'UFR et interroge sur la raison de créer une structure spécifique au bi-master. J. Jacob explique qu'ils ont consulté les autres associations et, bien qu'ils partagent certains événements, ils souhaitent conserver leur individualité. Ils sont conscients de la convergence avec la bi-licence sur la partie alumni et souhaitent participer à la création d'une base de données communes. E. Baranes rejoint S. Michel sur cette interrogation, mais estime que l'initiative est intéressante et apporte du dynamisme à la création du master. Il précise qu'un remodelage des associations pourrait intervenir à long terme. N. Valrange ajoute que, malgré la dynamique des associations existantes, les masters ne se retrouvent pas toujours dans les événements organisés par celles-ci.

F. Mirabel recommande aux étudiants de se renseigner sur la plateforme Resum afin d'y développer leur réseau. E. Monségur propose aux étudiants de prendre rendez-vous avec le SCUIO-IP et le responsable du BAIP. A. Nguyen souhaite des précisions sur la domiciliation. J. Jacob précise qu'il s'agit uniquement d'une domiciliation juridique.

Approbation pour la demande de domiciliation de l'association Bi master GSTT:

Avis favorable à l'unanimité, 31 pour

VI. Approbation des subventions aux associations étudiantes 2026 et conférences

E. Baranes donne la parole à l'ABM, représentée par N. Miniscloux et Z. Thuillier. ABM sollicite un budget pour le concours oratoire ainsi que pour des projets sportifs.

N. Miniscloux présente les projets déjà réalisés : une visite à l'Assemblée Nationale et au Sénat, une visite de Montpellier, la distribution de goodies pour la bi-licence et la présence lors de la journée de pré-rentrée. Les projets à venir incluent des randonnées et le concours oratoire.

S. Michel interroge sur les démarches de demande de subvention auprès de Sciences Po.

N. Miniscloux précise qu'une demande a été faite auprès du FSDIE, mais que Sciences Po n'accorde pas de subvention.

Le BDE prend ensuite la parole pour présenter ses activités. Cette année, il compte 143 étudiants inscrits, un record. Les événements et projets rencontrent un fort engouement. Le BDE s'efforce d'être présent à tous les événements organisés par l'UFR et de réduire au maximum les coûts pour les étudiants. Le co-trésorier présente le budget. F. Huschelrath lance un appel à participation auprès des étudiants pour le salon ESR et les Journées Portes Ouvertes.

E. Baranes donne ensuite la parole aux représentants du GEEM. Il félicite N. Gauthier, récemment élue à la CFVU. Les projets à venir sont nombreux, ils comprennent en particulier un vide-dressing solidaire (qui a échoué), la création d'un compte bancaire au Crédit Coopératif et la mise en place d'une liste électorale au conseil. Les membres du conseil proposent d'ajuster la demande de subvention du GEEM à 500€. E. Baranes retient cette proposition qu'il mettra au vote.

L'association FIMA prend ensuite la parole et présente la future présidente du bureau. Les événements organisés ont rencontré un franc succès, notamment l'organisation de rencontres entre étudiants de master et de L3, le concours d'investissement, les rencontres professionnelles, le parrainage et le « Finance Networking ». Les simulations d'embauche n'ont pas pu être mises en place cette année, mais l'association espère sincèrement pouvoir les organiser en 2026.

E. Baranes met au vote les demandes de subvention des associations :

Approbation pour la totalité des subventions demandées par les associations étudiantes (soit 5600 €) :

- Subvention Association ABM UFR Economie 2026 : 500 euros de fonctionnement
- Subvention Association BDEEM UFR Economie 2026 : 2000 euros de fonctionnement et 2000 euros pour le GALA.
- Subvention Association Bi master GSTT UFR Economie 2026 : 100 euros fonctionnement
- Subvention Association FIMA UFR Economie 2026 : 500 euros de fonctionnement
- Subvention Association GEEM UFR Economie 2026 : 500 euros de fonctionnement

Avis favorable à l'unanimité, 31 pour.

E. Baranes présente ensuite les demandes de subventions pour l'organisation de conférences : la Journée d'économétrie et les 48^e Journées des Économistes de la Santé Français (JESF 2026). Il met au vote la proposition de subvention de 500€ pour chacune des conférences : Avis favorable, 1 ne prend pas part au vote, 30 pour

VII. Approbation du projet de Budget 2026

Le président de l'Université, Philippe Augé et le vice-président du conseil d'administration, Alexandre Vernhet rejoignent la séance. P. Augé prend la parole pour présenter la situation budgétaire de l'Université et donner les perspectives pour l'année à venir :

Le budget de l'Université sera présenté à – 18 millions d'euros. Ce déficit affiché est lié au non versement aux opérateurs de l'état des mesures décidées par le Ministère :

- Augmentation du CAS Pension : impact de 5.4 millions d'euros dont 2.7 millions restent à charge de l'UM
- Mise en place de la protection sociale complémentaire (PSC)
- Mesures dites Guerini (revalorisation du point d'indice : reste à charge de 10 millions d'€ pour l'UM
- D'autres mesures plus spécifiques (primes IUF, remboursement CNU, ...) qui ne bénéficient pas de financement du ministère et qui ont un impact de 2.6 millions d'euros pour l'UM.

Alexandre Vernhet souligne que la situation pour 2026 reste floue et incertaine sur les compensations qui pourraient être réalisées par le MESR.

Sandrine Michel interroge sur l'impact de la loi d'exécution du budget 2025 adoptée par le Sénat, qui prévoit des annulations substantielles. A. Vernhet précise que, pour l'instant, les établissements ne sont pas directement impactés, il n'y a pas de nouvelle « mauvaise nouvelle ».

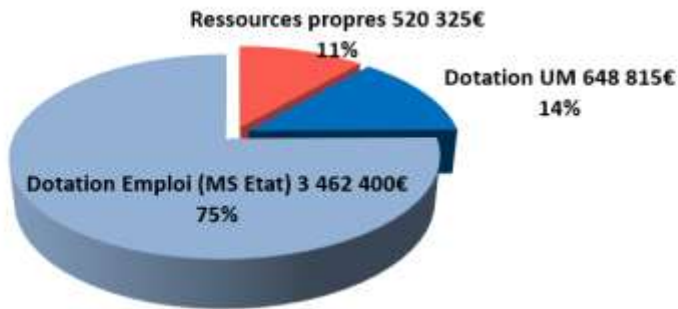
S. Michel souhaiterait bénéficier d'une synthèse des débats de France Université concernant les frais d'inscription. P. Augé explique qu'il n'y a pas de débat au niveau université sur ce sujet qui concerne uniquement les écoles d'ingénieurs.

La présentation du budget se conclut par des remerciements à C. Perez et E. Monsegur, qui en assurent la présentation.



Budget 2026 BP Consolidé (inclus MS Etat)

**BP consolidé 2025 : 4 631 540€
inclus 3 462 400€ de MS Etat**



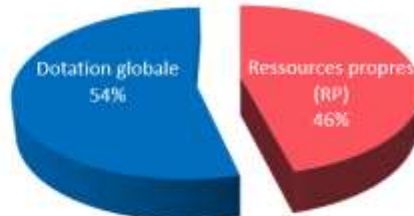
**Budget Propre UFR
1 169 140 €**



Budget 2026 - BPI - Les ressources

Dotation globale		Ressources propres (RP)	
Dotation de Fonct - UM	102 302 €	DI / DN	185 000 €
Dotation HC - UM	243 810 €	DI / DU	190 200 €
Dotation Invest. Péda - UM	46 611 €	SFC	44 983 €
Parcoursup - MESR	145 092 €	CFA EnsupLR	60 874 €
Dotation Réforme Santé	36 000 €	TA	16 000 €
COM	75 000 €	Autres RP (Act Co + AAP pluriannuels)	23 268 €

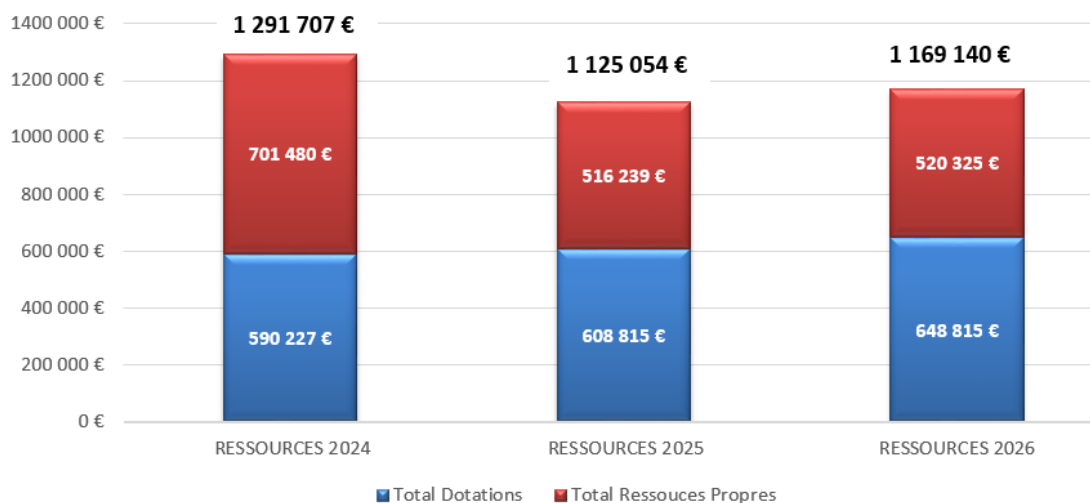
Ressources BPI 2026 : 1 169 140€





Budget 2026 – Évolution des ressources du BPI

Évolution des ressources



Une discussion s'engage autour des ressources propres générées par les formations en apprentissage et de la crainte de leur perte à long terme. Les participants soulignent l'importance de ces financements pour l'équilibre budgétaire de la composante et expriment des inquiétudes quant à la pérennité de ces ressources dans le contexte actuel.

Approbation du budget 2026 : Avis favorable à l'unanimité, 31 pour.

VIII. Approbation de la Tarification TOEIC (sessions publiques et sessions privées)

Tarif session privée : 55,80 € TTC (46,50 € HT)

Tarif session publique : 179 € TTC

Avis favorable à l'unanimité, 31 pour

IX. Approbation de la Tarification VOLTAIRE

Tarif certification voltaire : 25 € HT (30 € TTC) applicable aux étudiants de l'UFR (au lieu de 49,92 € HT - 59,90 € TTC)

Avis favorable à l'unanimité, 31 pour

X. Approbation de la modification du REH I39

E. Baranes explique qu'en raison du plafond imposé sur le nombre d'heures dans le cadrage de l'établissement, il a été nécessaire de réajuster les heures attribuées en fonction du nombre de

dossiers étudiés (ligne I39). Cette année le nombre de dossier à largement augmenté par rapport aux années précédentes, cela témoigne en particulier de l'attractivité de nos formations.

Le doyen propose au conseil de passer à 3H/30 dossiers afin de rentrer dans le cadre de l'établissement : Avis favorable : 8 ne prend pas part au vote, 3 contre, 20 pour

XI. Approbation de la structuration en parcours de l'Offre de formation 2027-2031

Vote de la structuration en parcours pour 2027-2031.

E. Baranes rappelle le calendrier du processus d'accréditation ainsi que les principales étapes de la construction de la nouvelle ODF de la composante. Des réunions de lancement ont eu lieu en juin 2025 avec les responsables des mentions de Licence et Master. Entre septembre et mi-novembre, plusieurs réunions intermédiaires ont ensuite réuni l'équipe de direction et les responsables de mentions afin de faire un point d'étape sur les travaux menés par les groupes de travail auxquels ont participé les responsables pédagogiques des parcours de chaque mention.

E. Baranes remercie également Eliette Monségur ainsi que l'ensemble de l'équipe administrative pour l'important travail réalisé au cours des deux derniers mois, un travail particulièrement dense, qui a permis de finaliser l'offre de formation 2027-2031 qui entre dans le cadrage de l'établissement. Il précise enfin que cette nouvelle offre, validée par les responsables de mentions et les responsables pédagogiques des parcours, a permis à l'équipe administrative de commencer dès cette semaine la saisie sur ACTUL+. Cette étape permettra à l'équipe de direction de travailler ensuite sur la soutenabilité budgétaire et de transmettre, dans les délais prévus et avant la fin de l'année, l'ensemble du dossier aux services centraux de l'université.

E. Baranes commence par présenter la structuration de l'ODF en Licence :



Approbation de la structuration en parcours de l'Offre de formation 2027-2031

■ Licence Mention Économie - Science Politique

Parcours L1 à L3 Bi-licence Économie et Science Politique (Partenariat DSP)

■ Licence Mention Économie

Parcours L1 à L3 Économie

Parcours L1 et L1 Bis réussir

Parcours L1 à L3 LAS (Partenariat Médecine)

Parcours L1 à L3 ENS (Partenariat Mermoz)

Parcours L1 à L3 International

Parcours L3 professionnalisant (Ouvert à l'apprentissage)

Parcours L1 à L3 CPES (Partenariat FDS et Lycée Joffre)

S. Michel demande qu'un vote séparé soit organisé pour le parcours L3 professionnalisant et soulève la question de la mutualisation. E. Baranes explique que cette formation sera financée à 100% par l'apprentissage et qu'il sera fixé une capacité d'accueil avec un seuil d'ouverture. La mutualisation ne sera pas possible en raison du rythme d'alternance. F. Seyte demande si l'intitulé de cette L3 restera « L3 professionnalisant ». T. Cortade répond que l'intitulé n'est pas encore fixé. Emmanuelle Lavaine interroge sur le financement, précisant que ces formations sont autofinancées mais qu'une partie doit être prise en charge par l'UFR. E. Monsegur précise à nouveau qu'il s'agit ici d'un parcours financé à 100% par l'apprentissage. B. Mulkay demande le bilan du parcours « Réussir », notamment combien d'étudiants ont poursuivi jusqu'au master. E. Monsegur indique qu'elle dispose des chiffres jusqu'à la licence, mais pas jusqu'au master.

Le conseil se prononce d'abord sur la structuration des mentions de Licence en parcours (L1 à L3 Économie, L1 à L1 bis Réussir, L1 à L3 LAS, L1 à L3 ENS, L1 à L3 International, L1 à L3 CPES), à l'exception du parcours L3 Professionnalisant qui fera l'objet d'un vote spécifique ultérieurement. Avis favorable à l'unanimité : 31 voix pour.

Un second vote est ensuite organisé concernant le parcours L3 Professionnalisant au sein de la mention Économie. E. Baranes soumet donc au vote son intégration en tant que parcours de la Licence mention Économie. Avis favorable : 24 voix pour, 3 abstentions, 4 ne prennent pas part au vote.

E. Baranes présente ensuite la structuration en parcours du Master mention MBFA, puis celle du Master mention Économie-Science politique. Il remercie Mme F. Seyte pour le travail de coordination mené avec les responsables de parcours de la mention MBFA, ainsi que pour

l'élaboration du projet désormais finalisé du parcours CAPE, proposé en apprentissage à 100 % dès le M1. Il remercie aussi Mathias Reymond qui a coordonné le travail pour la mention Economie-Science Politique en coordination avec les collègues de la Faculté de Droit et Science Politique.

E. Baranes précise que la structuration en parcours de ces deux mentions de master correspond aux projets validés par les responsables pédagogiques et transmis à l'équipe administrative, qui a commencé la saisie dans ACTUL+.



Approbation de la structuration en parcours de l'Offre de formation 2027-2031

■ Master Mention Monnaie Banque Finance Assurance

Parcours Actuariat

Parcours Analyse des risques et finance quantitative

Parcours Analyse des risques de marché

Parcours Ingénierie Financière (ouvert à l'apprentissage)

Parcours Système d'information économique et financier (ouvert à l'apprentissage – Dde en cours)

Parcours Chargé d'Affaires professionnel et Entreprise (100 % apprentissage – Dde en cours)

■ Master Mention Économie – Science Politique

Parcours Gouvernance des sociétés et territoires en transition

E. Baranes soumet au vote les parcours du Master mention MBFA. Approbation de la structuration master mention MBFA. Avis favorable : 3 ne prend pas part au vote, 1 contre, 27 pour.

E. Baranes met au vote la structuration du Master mention Economie – Science Politique. Approbation de la structuration. Avis favorable à l'unanimité : 31 pour.

E. Baranes remercie les responsables de la mention du Master Economie pour le travail de coordination qui permet aujourd'hui de présenter la structuration en parcours de cette mention pour 2027-2031. Il remercie les responsables des parcours EACC et EPE pour le travail de fusion réalisé afin d'améliorer la lisibilité de la mention, qui attirait jusqu'alors relativement peu d'étudiants, et de proposer un parcours intitulé Économie de l'environnement. E. Baranes souhaite également revenir sur les discussions qui ont suivi la demande de création d'une mention Economie et Sciences psychologiques en co-accréditation avec l'UMPV. Il rappelle les conclusions de la réunion du 1^{er} juillet 2025 avec la Directrice de l'UFR 5 de l'UMPV et les RP du parcours Economie et psychologie (cf. PV du Conseil d'UFR du 8 juillet 2025). Il rappelle que la création de la nouvelle mention Économie et sciences psychologiques était sous réserve que le portage soit réalisé par l'UM. Les échanges qui ont eu lieu avec la Directrice de l'UFR 5 depuis

la réunion de juillet dernier indiquent que l'UMPV souhaite également réaliser le portage de la mention. Pour éviter les difficultés liées à la question du portage qui pourraient se poser au moment du dépôt HCERES, E. Baranes indique qu'il a été convenu en accord avec la Directrice de l'UFR 5 de laisser inchangé l'ancrage du parcours Economie et psychologie dans les mentions de master des deux établissements (dans le Master mention Economie pour l'UM et le Master mention Psychologie pour l'UMPV).



Approbation de la structuration en parcours de l'Offre de formation 2027-2031

■ Master Mention Économie

Parcours Économie de l'Énergie	(ouvert à l'apprentissage)
Parcours Économie des systèmes de santé	(partenariat Santé)
Parcours Économie numérique	(ouvert à l'apprentissage)
Parcours Économie et Psychologie	(partenariat UPVM)
Parcours Économie du développement agricole de l'environnement et de l'alimentation	(partenariat SupAgro IAMM)
Parcours Économie de l'environnement	
Parcours IDIL Sustainable Economies and Societies (dispensé en anglais – financement UM -IDIL)	

Brice Magdalou exprime son désaccord concernant la remontée du parcours Économie et Psychologie dans la mention Économie, alors qu'il avait été demandé de créer une mention spécifique pour ce parcours. E. Baranes précise à nouveau que la création de la mention est sous réserve d'un portage par l'UM et que dans la mesure où l'UMPV demande également le portage de la mention, il a été convenu en concertation avec Arielle Syssau, Directrice de l'UFR 5, de maintenir Economie et psychologie au niveau du parcours et de porter les efforts sur le travail à réaliser pour le partenariat afin de résoudre les difficultés organisationnelles soulevés par les équipes pédagogiques. Il ajoute qu'il sera toujours possible en cours de prochaine accréditation d'envisager une montée en mention. B Magdalou indique que la fiche RNCP est finalisée et qu'il la détient, et ne comprend pas pourquoi le parcours reste dans la mention Economie sans en avoir été informé. Il précise également que l'équipe pédagogique allait être dans une position de fermer ce parcours s'il n'y avait pas d'évolution au regard des difficultés administratives. E. Baranes regrette la décision qui pourrait être prise par l'équipe pédagogique et qui conduirait à la fermeture du parcours. Il souhaite, dans l'intérêt des étudiants, que cette formation soit présente dans l'ODF 2027-2031, et que l'équipe pédagogique travaille en concertation avec l'UMPV sur le partenariat pour harmoniser les pratiques. Il ajoute que la montée en mention ne permettrait pas de régler les problèmes organisationnels. Concernant la fiche RNCP, E. Baranes indique que selon les informations dont il dispose, la fiche RNCP n'est toujours finalisée, et qu'il n'y a pas de lien avec la question du portage. Enfin, E. Baranes précise que B.

Magdalou a participé, comme tous les RP de la mention Economie, aux échanges qui ont permis de stabiliser les maquettes et mutualisations entre les différents parcours de la mention et qu'il a validé le document final qui présente pour chaque parcours de la mention, y compris le parcours Economie et psychologie, les intitulés des enseignements (CM + TD), les volumes des enseignements et les regroupements au sein d'UE. Il ajoute qu'il a eu l'occasion très récemment de discuter avec Mickael Beaud, co-responsable du parcours, des échanges avec la Directrice de l'UFR 5, et qu'il pensait donc que les informations étaient bien remontées au niveau de la responsabilité du parcours.

E. Baranes propose de mettre au vote la structuration en parcours du Master mention Economie en procédant en deux temps : un premier vote sur la structuration en parcours excepté le parcours Economie et psychologie et un second vote pour le parcours Economie et psychologie au sein de la mention Economie. B. Magdalou quitte alors la séance.

E. Lavaine intervient au sujet de la fusion des parcours EACC et EPE, visant à rendre le master plus attractif et lisible. Elle souligne que la construction du parcours Economie de l'environnement s'est faite avec peu d'informations sur les éléments de cadrage (volume horaire M1+M2) et les éléments de coût. E. Baranes rappelle que, depuis le lancement des travaux en juin dernier, les responsables de mention ont communiqué aux responsables de parcours le cadrage établissement, et précise que les coûts sont directement déduits des maquettes de formation, dont les responsables de parcours ont naturellement connaissance. E. Lavaine ajoute que le travail de fusion a pénalisé le parcours Economie de l'environnement en limitant fortement le nombre d'heures. E. Baranes répond que la maquette de ce parcours comporte près de 800, ce qui est comparable aux autres parcours et parfaitement cohérent avec le cadrage de l'établissement. E. Lavaine précise que le travail de fusion des deux parcours EACC et EPE a été très compliqué car une des co-responsables de la mention (Marion Davin) a quitté l'UM pour une mutation à Aix-Marseille et que les deux autres co-responsables (Marlène Guillon et Pauline Lectard) sont enceintes. Edmond Baranes rappelle que Marlène Guillon a transmis toutes les informations depuis le mois de juin concernant le cadrage et a réalisé un travail conséquent et difficile de coordination, et regrette la réactivité très tardive de certains RP qui a rendu très difficile le travail de l'équipe administrative. E. Baranes remercie Eliette Monségur d'avoir réalisé tout le travail préalable pour le calcul de soutenabilité avant la saisie dans ACTUL+ des maquettes de la mention.

S. Michel, M. Francalanci, J. Sadefo (procuration à B. Mulkay) et C. André (procuration à M. Reymond) quittent le conseil.

E. Baranes met au vote la structuration en parcours du Master mention Economie, hors le parcours Économie Psychologie. Avis favorable : 5 contre, 22 pour.

E. Baranes met au vote le maintien du parcours Economie et psychologie dans le Master mention Economie. Avis favorable : 5 ne prend pas part au vote, 7 contre, 15 pour.

XII. Approbation du DU « Summer School »

E. Baranes remercie Robert Braid pour le projet qu'il porte. Il s'agit d'un projet particulièrement pertinent de Summer School qui structure ce programme de Diplôme d'Établissement autour des 17 Objectifs du Développement Durable de l'ONU. Ce programme peut être un outil intéressant pour renforcer l'attractivité des étudiants internationaux pour nos formations, notamment le parcours international en Licence et le Master IDIL qui ouvre en Septembre 2026.

Le conseil vote et approuve ce projet à l'unanimité : 27 pour.

Fin de la séance 13h31